



COMMUNE DE ROUGEMONT

Au cours de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

D'autoriser sans mise à l'enquête, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- Schopfer Thierry – Réfection des balcons et changement des fenêtres – Chemin des Coursions 6
- Cottier Christophe – Réfection de la dalle de la terrasse – Rue du Village 46
- Panchaud Martin James – Rénovation de l'appartement – Chemin des Chavalets 13
- Rochat Bernadette – Réfection de la toiture en tavillons - Route de la Saussa 83

D'autoriser après mise à l'enquête, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- Brand Max – Modifications de la façade, adaptation interne des plans d'étage et couverture du toit par des panneaux solaires – Route de la Saussa 19/21
- Favre-Perrod Roland – Rénovation du bâtiment 483 et mise aux normes énergétiques, transformations intérieures et installation d'une PAC à géothermie – Route de la Croisette 48
- Turrian Rémy – Aménagement d'un accès aux bâtiments 299 & 300 – Chemin du Pra 9
- D'offrir un abonnement Magic Pass à tous les enfants nés entre 2010 et 2019, inscrits en résidence principale sur notre Commune (conditions selon annonce parue dans le Journal du Pays-d'Enhaut du 13 mars 2025).

La Municipalité